



À propos...

Bulletin d'informations de la ville de Thury-Harcourt

Mai 2010

Agenda

Lundi 31 mai 2010

Remise du permis « Jeune piéton » aux élèves de CM2 par la Mairie et la gendarmerie

Vendredi 4 juin 2010

Visite d'une forte délégation de Vétérans britanniques (82) de la Normandy Vétérans' Association (NVA)

Dimanche 6 juin 2010 – 9h00

Fête de la pêche

Organisée par l'AAPPMA l'Orne fleurie
Plan d'Eau du Traspy

Dimanche 6 juin 2010 - de 14 h 30 à 17 h

Journée découverte de la pêche organisée par le Conseil Municipal Jeunes
Plan d'eau du Traspy

Dimanche 6 juin 2010 – 10h00

Tournoi de pétanque des pompiers de Thury-Harcourt
Gymnase de Thury-Harcourt

Vendredi 11 juin 2010

Départ de M. JOUVIN, percepteur de Thury-Harcourt

Vendredi 18 et samedi 19 juin 2010

Don du sang
Salle des Fêtes – Place Général de Gaulle

Samedi 27 et dimanche 27 juin 2010

Accueil des vétérans de la 59th Division du Staffordshire
Cérémonies commémoratives

Dimanche 27 juin 2010

RAID DES CONQUÉRANTS de l'UFOLEP
"Sur les traces de Guillaume"

Mardi 29 juin 2010 – 20h15

Conseil Municipal
Salle du Conseil de la Mairie

Dimanche 4 juillet 2010 – 06h00

Vide grenier de l'AAPPMA l'Orne Fleurie
Plaine de jeux

POUR EN SAVOIR PLUS,

AYEZ LE REFLEXE INTERNET

www.thury-harcourt.fr

Le mot du Maire

Insulter un passant, garer son véhicule sur le trottoir, gêner des riverains en faisant du bruit à une heure inappropriée, laisser des déchets sur la voie publique... la liste de ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui des incivilités pourrait être longue. Et des actes plus graves comme le vol de fleurs sur les sépultures dans le cimetière, les tags de biens publics voire pire encore ont malheureusement cours sur notre commune.

Ce sont les conséquences de ces actes que nous, élus, devons gérer au quotidien et auxquels nous devons apporter les réponses.

La première des réponses vient sur le terrain de l'autodiscipline de chacun. La liberté des uns commence là où s'arrête celle des autres et y penser avant de garer son véhicule ou de mettre en marche sa tondeuse à gazon est accessible à tous.

Les réponses viennent également sur le terrain réglementaire. Il existe des textes organisant la vie dans la cité par exemple. Le Maire, est-il besoin de le rappeler, est officier de police judiciaire sur sa commune et de ce fait garant de la tranquillité des administrés en les faisant appliquer par les Services de Gendarmerie.

Enfin, il reste le dernier recours : celui de la réponse répressive. C'est une des réflexions engagées par le Conseil Municipal pour répondre aux infractions dont nous avons connaissance et qui finissent par ne plus être acceptables par leur caractère récurrent. Qui dit acte d'incivilité, dit victime ! Il est inconcevable d'oublier la victime qui veut légitimement se faire entendre.

Nous, élus harcourtois entendons que chacun puisse vivre sereinement et travaillons à faire respecter la quiétude des habitants.

Paul CHANDELIER

A retenir ...

Il est encore temps d'inscrire vos enfants au Centre Aéré du mois de juillet. Le dossier d'inscription est à retirer en Mairie et à adresser au Conseil Général pour le **1er juin 2010**.

Connaissez-vous ?... La zone d'activité.



La commune de Thury-Harcourt s'attache à développer une activité économique variée et à la maintenir. La zone d'activité située au Sud de la ville et lancée lors du mandat précédent va voir son achèvement très prochainement. Les travaux qui y sont entrepris actuellement attestent de la vitalité de notre territoire. Tous les terrains proposés à la vente ont été vendus. Ainsi, la société Point P devrait s'installer dans les mois qui viennent. Un centre de contrôle technique automobile (Sécuritest) est déjà en activité et la SCP Fiquet & Lefèvre-Fiquet y a fait construire un bâtiment. Les travaux actuellement en cours concernent l'aménagement d'un laboratoire pour Adgène et Osi Santé, deux entreprises de pointe, qui ont besoin de locaux plus grands et mieux aménagés pour développer leurs activités. Ce bâtiment est une réalisation de la Communauté de Communes de la Suisse Normande.

Malgré les difficultés économiques du moment, nous nous réjouissons de voir les entreprises situées sur notre commune tenir bon. Les élus harcourtois sont particulièrement attentifs à cette force que représentent les entrepreneurs. Que ce soient les petits commerces, les artisans, les services ou les grosses industries, cette vie économique représente des emplois et renforce notre statut de ville centre en Suisse Normande.

Thury-Harcourt rend hommage aux vétérans anglais.

Thury-Harcourt reste attachée à son histoire et aux hommes qui l'ont marquée. Nous avons appris récemment la disparition d'Ernie Blincow, vétéran de la 59ème division anglaise, un des courageux soldats à qui Thury-Harcourt doit la liberté. Ses pèlerinages réguliers dans notre cité, la plaque « Thury-Harcourt » apposée sur sa maison démontrent à quel point les jours qui ont précédés le 13 août 1944, furent denses ; ils ont éprouvé leur jeunesse et lié leur vie à notre village définitivement.

Une délégation harcourtoise conduite par Paul Chandelier s'est rendue à ses obsèques pour lui rendre l'hommage qu'il méritait. C'est le jour de cette cérémonie qu'un autre vétéran s'est éteint à son tour, Alan Hill.

Que leur absence ne nous fasse jamais oublier que ces hommes sont venus combattre pour notre liberté.

La municipalité a décidé lors de son dernier Conseil Municipal de baptiser la salle des fêtes située près de la Mairie du nom d'un de ses bienfaiteurs. Elle s'appellera désormais : **salle Ernie Blincow**.



Pratique !

Le 9 mars dernier a vu la fin de la télévision analogique au profit de la télévision numérique terrestre (T.N.T.). Si pour la plupart d'entre nous, ce passage s'est fait très facilement, certaines personnes moins familiarisées avec les nouvelles technologies rencontrent encore des difficultés pour bénéficier de ce nouveau média.

Il est encore temps de se faire aider. Il existe un centre d'appel qui peut vous aider : le **0 970 818 818**. Ce centre est ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h. Les aides financières peuvent encore être attribuées jusqu'au 9 juin 2010. Pour savoir si vous êtes éligibles aux aides, des informations sont disponibles au centre d'appel ou sur le site internet www.tousaunumerique.fr

Mieux vivre à Thury...

Après un hiver bien rigoureux, les beaux jours arrivent enfin pour le bonheur de tous.

Les amateurs de jardin se remettent au travail et chacun a envie de profiter de l'extérieur.

Tondre sa pelouse le dimanche, est-ce possible ? Organiser une soirée festive dans son jardin un samedi soir, y écouter de la musique, c'est possible jusqu'à quelle heure ?

Si vous voulez connaître les modalités de réglementation en matière de bruit, vous pouvez vous rendre à la Mairie où vous pourrez prendre connaissance de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit et applicable sur la commune de Thury-Harcourt.

Ces informations sont consultables sur le site de la ville : www.thury-harcourt.fr à la rubrique « **Actualités** »